



## Convocation à un entretien disciplinaire

Par **vidia94**, le **14/09/2009** à **23:23**

Bonjour,

Mon employeur m'a convoqué à un entretien pour sanction.

Il n'a pas respecté la période de 5 jours entre la remise en main propre de la convocation et l'entretien ( remise le vendredi 26 juin, entretien le 01 juillet ) Il ne s'est pas présenté et m'a fait l'entretien par téléphone, sans pouvoir être assisté par une personne de mon choix appartenant au personnel de l'entreprise.

que faire? N'est-il pas trop tard du fait que l'on soit en septembre?

Merci de votre aide